

## Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens

### Un aperçu des mesures de l'emprunt des ménages, une étude conjointe de la Banque du Canada et de Statistique Canada



Date de diffusion : le 29 mars 2018



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

**Programme des services de dépôt**

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

## Un aperçu des mesures de l'emprunt des ménages, une étude conjointe de la Banque du Canada et de Statistique Canada

La Banque du Canada et Statistique Canada produisent des mesures globales relatives à l'emprunt, ou au crédit, pour différents secteurs de l'économie canadienne. Les mesures de Statistique Canada s'inscrivent dans les comptes du bilan national (CBN), lesquels couvrent l'ensemble de l'économie et cadrent directement avec les principes de comptabilité nationale reconnus à l'échelle internationale et précisés dans le Système de comptabilité nationale des Nations Unies. Ils sont disponibles par secteur, tel qu'il est actuellement indiqué dans le Système canadien des comptes macroéconomiques. Les CBN sont créés en employant la méthode du bilan, ce qui nécessite de présenter les actifs et les passifs pour l'ensemble des instruments et des secteurs de l'économie. En d'autres mots, pour chaque instrument à tous les détenteurs d'actifs financiers doivent correspondre des contreparties détentrices du passif, et, donc, leur somme est égale dans l'agrégat. Les données de la Banque du Canada sont présentées en fonction de l'émetteur de crédit, c.-à-d., le détenteur des actifs financiers, et ne présentent aucun passif.

Les deux mesures sont élaborées principalement à partir des enregistrements des institutions financières canadiennes et fournissent une couverture exhaustive des prêts consentis par ces institutions. Elles montrent une image similaire de l'endettement actuel et passé des ménages canadiens. Toutefois, l'utilisation de méthodologies, de définitions et de systèmes de classification distincts entraîne certaines différences dans les mesures globales qu'il est possible de rapprocher. Par conséquent, la Banque du Canada et Statistique Canada ont mené une étude conjointe afin d'identifier et de comprendre ces différences clés entre leurs mesures respectives du crédit des ménages.

Le crédit des ménages constitue le centre d'intérêt de cet exercice; le crédit des entreprises sera examiné ultérieurement. L'ampleur de la différence entre les agrégats principaux de la Banque du Canada et de Statistique Canada sur le crédit agrégé des ménages est indiquée ci-dessous. Bien que les différences soient minimales au niveau agrégé, elles s'avèrent plus importantes lorsqu'on les examine à l'échelle des composantes. Les différences ayant trait au crédit hypothécaire résidentiel et au crédit à la consommation sont examinées dans les sections suivantes.

**Tableau 1**  
**Principaux agrégats du crédit des ménages de la Banque du Canada et des Comptes du bilan national**

	Principaux agrégats sur les crédits aux ménages								
	Banque du Canada			Comptes du Bilan National				Différences	
	Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1</sup>	Crédit à la consommation <sup>2</sup>	Total des crédits aux ménages	Prêts hypothécaires des ménages <sup>3</sup>	Crédit à la consommation <sup>4</sup>	Prêts non hypothécaires <sup>5</sup>	Crédit total des ménages	Différence totale dans les crédits aux ménages	Différence totale dans les crédits aux ménages
millions de dollars									%
Premier trimestre de 2012	1 099 569	495 207	1 594 776	1 024 021	508 234	78 551	1 610 806	-16 030	-1,01
Deuxième trimestre de 2012	1 116 727	501 415	1 618 142	1 041 041	515 653	79 893	1 636 587	-18 445	-1,14
Troisième trimestre de 2012	1 137 382	508 476	1 645 858	1 058 772	524 036	79 132	1 661 940	-16 082	-0,98
Quatrième trimestre de 2012	1 151 385	511 691	1 663 076	1 069 928	527 886	78 330	1 676 144	-13 068	-0,79
Premier trimestre de 2013	1 158 938	507 589	1 666 527	1 077 924	526 844	80 949	1 685 717	-19 190	-1,15
Deuxième trimestre de 2013	1 176 275	512 199	1 688 474	1 096 521	534 018	81 229	1 711 768	-23 294	-1,38
Troisième trimestre de 2013	1 197 326	516 411	1 713 737	1 113 910	540 354	82 693	1 736 957	-23 220	-1,35
Quatrième trimestre de 2013	1 211 490	519 316	1 730 806	1 123 435	544 864	82 517	1 750 816	-20 010	-1,16
Premier trimestre de 2014	1 218 078	517 659	1 735 737	1 129 674	543 233	84 326	1 757 233	-21 496	-1,24
Deuxième trimestre de 2014	1 234 194	523 983	1 758 177	1 147 757	552 592	83 735	1 784 084	-25 907	-1,47
Troisième trimestre de 2014	1 257 385	529 692	1 787 077	1 167 939	558 650	85 200	1 811 789	-24 712	-1,38
Quatrième trimestre de 2014	1 273 562	535 087	1 808 649	1 180 341	562 029	85 870	1 828 240	-19 591	-1,08
Premier trimestre de 2015	1 281 606	533 358	1 814 964	1 188 478	560 408	87 488	1 836 374	-21 410	-1,18
Deuxième trimestre de 2015	1 302 124	540 849	1 842 973	1 211 403	568 361	93 252	1 873 016	-30 043	-1,63
Troisième trimestre de 2015	1 331 297	546 086	1 877 383	1 237 241	574 192	94 126	1 905 559	-28 176	-1,50
Quatrième trimestre de 2015	1 354 228	549 176	1 903 404	1 256 015	576 753	94 960	1 927 728	-24 324	-1,28
Premier trimestre de 2016	1 363 288	549 020	1 912 308	1 264 914	576 046	98 010	1 938 970	-26 662	-1,39
Deuxième trimestre de 2016	1 385 652	560 357	1 946 009	1 291 464	588 557	99 181	1 979 202	-33 193	-1,71
Troisième trimestre de 2016	1 415 780	567 239	1 983 019	1 315 313	592 321	98 823	2 006 457	-23 438	-1,18
Quatrième trimestre de 2016	1 438 837	572 950	2 011 787	1 331 264	598 978	100 541	2 030 783	-18 996	-0,94
Premier trimestre de 2017	1 448 589	573 100	2 021 689	1 341 433	599 572	102 188	2 043 193	-21 504	-1,06
Deuxième trimestre de 2017	1 471 434	586 860	2 058 294	1 363 076	614 562	103 480	2 081 118	-22 824	-1,11
Troisième trimestre de 2017	1 497 950	596 965	2 094 915	1 383 182	622 235	103 633	2 109 050	-14 135	-0,67

1. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 176-0069 (v122736).

2. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 176-0027 (v122698).

3. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 378-0121 (v62693988).

4. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 378-0121 (v62693986).

5. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 378-0121 (v62693987).

Sources : Statistique Canada et la Banque du Canada, 2018.

Bien qu'une comparaison des deux mesures de crédit des ménages donne une idée cohérente de l'ampleur de l'endettement des ménages canadiens, il existe des différences entre ces mesures. Les deux institutions formulent certaines hypothèses fondées sur des renseignements limités relativement à certaines composantes de dette, notamment celles qui sont liées aux institutions financières non bancaires. En outre, il est important de noter que certaines hypothèses formulées par les deux institutions sont propres à la composante faisant l'objet de mesure.

## Prêts hypothécaires du secteur des ménages

Le tableau ci-dessous réconcilie les différences enregistrées dans les mesures des prêts hypothécaires résidentiels. Cependant, Statistique Canada ne publie pas séparément des données sur les prêts hypothécaires résidentiels. Par conséquent, le tableau commence par indiquer la valeur du total des prêts hypothécaires des ménages estimé par Statistique Canada. Ensuite, les différences explicables entre les valeurs établies par la Banque du Canada et par Statistique Canada sont calculées, y compris les différences résultant de la classification, de la couverture et du calendrier, lesquelles sont précisées à la suite du tableau. Ceci résulte en une estimation de la valeur approximative par Statistique Canada selon la façon la Banque du Canada définit les crédits hypothécaires résidentiels. La dernière colonne indique l'écart qui subsiste entre la valeur approximative et la valeur effective établie par la Banque du Canada.

**Tableau 2**  
**Rapprochement des estimations des prêts hypothécaires dans le secteur des ménages réalisées par les Comptes du bilan national (CBN) et par la Banque du Canada**

	Prêts hypothécaires résidentiels							
	Prêts hypothécaires des ménages selon les CBN – publié <sup>1</sup>	Classification (plus)	Couverture (moins)	Calendrier (moins)	Approximations des CBN par rapport aux définitions de la Banque du Canada	Crédit hypothécaire résidentiel de la Banque du Canada – publié <sup>2</sup>	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié
	millions de dollars				%			
Premier trimestre de 2012	1 024 021	75 734	5 351	2 874	1 091 530	1 099 569	8 039	0,73
Deuxième trimestre de 2012	1 041 041	77 032	5 349	3 815	1 108 910	1 116 727	7 818	0,70
Troisième trimestre de 2012	1 058 772	78 449	5 297	2 824	1 129 100	1 137 382	8 282	0,73
Quatrième trimestre de 2012	1 069 928	79 198	5 212	2 025	1 141 890	1 151 385	9 496	0,82
Premier trimestre de 2013	1 077 924	79 890	5 078	2 096	1 150 640	1 158 938	8 298	0,72
Deuxième trimestre de 2013	1 096 521	81 253	5 134	4 452	1 168 189	1 176 275	8 087	0,69
Troisième trimestre de 2013	1 113 910	82 512	5 422	2 492	1 188 508	1 197 326	8 818	0,74
Quatrième trimestre de 2013	1 123 435	83 102	5 415	392	1 200 731	1 211 490	10 760	0,89
Premier trimestre de 2014	1 129 674	83 647	5 380	1 099	1 206 843	1 218 078	11 236	0,92
Deuxième trimestre de 2014	1 147 757	85 067	5 250	4 178	1 223 397	1 234 194	10 798	0,87
Troisième trimestre de 2014	1 167 939	86 617	5 244	2 940	1 246 372	1 257 385	11 013	0,88
Quatrième trimestre de 2014	1 180 341	87 528	5 064	1 528	1 261 278	1 273 562	12 285	0,96
Premier trimestre de 2015	1 188 478	88 115	5 011	1 104	1 270 479	1 281 606	11 128	0,87
Deuxième trimestre de 2015	1 211 403	89 940	4 953	5 688	1 290 702	1 302 124	11 422	0,88
Troisième trimestre de 2015	1 237 241	91 402	4 957	3 589	1 320 098	1 331 297	11 200	0,84
Quatrième trimestre de 2015	1 256 015	92 862	4 956	3 076	1 340 845	1 354 228	13 383	0,99
Premier trimestre de 2016	1 264 914	93 527	4 957	1 489	1 351 995	1 363 288	11 293	0,83
Deuxième trimestre de 2016	1 291 464	95 634	4 956	5 745	1 376 397	1 385 652	9 255	0,67
Troisième trimestre de 2016	1 315 313	97 415	4 957	4 082	1 403 690	1 415 780	12 091	0,85
Quatrième trimestre de 2016	1 331 264	98 550	4 957	2 004	1 422 853	1 438 837	15 984	1,11
Premier trimestre de 2017	1 341 433	99 314	4 958	3 266	1 432 524	1 448 589	16 066	1,11
Deuxième trimestre de 2017	1 363 076	100 836	4 961	5 455	1 453 497	1 471 434	17 938	1,22
Troisième trimestre de 2017	1 383 182	102 319	5 215	2 930	1 477 356	1 497 950	20 594	1,37

1. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 378-0121 (v62693988).

2. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 176-0069 (v122736).

Sources : Statistique Canada et la Banque du Canada, 2018.

## Différences de classification

Dans les CBN, les prêts hypothécaires **résidentiels** sont répartis dans divers secteurs de l'économie pour tenir compte du fait que les prêts hypothécaires résidentiels se trouvent dans d'autres secteurs que celui des ménages. Par exemple, si le gouvernement contractait une hypothèque pour financer un programme de logements sociaux, alors les CBN indiqueraient un prêt hypothécaire résidentiel et les actifs non financiers correspondants (c.-à-d., les biens immobiliers résidentiels) dans le secteur du gouvernement. De même, les prêts hypothécaires **non résidentiels** sont répartis dans les divers secteurs emprunteurs et certains emprunteurs hypothécaires non résidentiels sont classés dans le secteur des ménages (c.-à-d., les entreprises non constituées en sociétés).

Les institutions financières font en général une distinction entre leurs actifs hypothécaires en fonction de l'utilisation prévue du bien hypothéqué (c.-à-d., à des fins résidentielles ou non résidentielles). Par exemple, si un établissement de soins pour bénéficiaires internes contracte une hypothèque, un établissement financier prêteur l'enregistrera comme une hypothèque résidentielle. Les CBN mettent l'accent sur la relation débiteur-créancier. Autrement dit, si le débiteur est une société, le prêt sera classé en tant qu'hypothèque résidentielle dans le secteur des sociétés. Les statistiques sur le crédit de la Banque du Canada classent les hypothèques dans des secteurs en fonction de l'utilisation prévue du bien. La Banque du Canada inclut donc tous les prêts hypothécaires résidentiels dans le crédit des ménages et tous les prêts hypothécaires non résidentiels dans le crédit des entreprises.

Actuellement, cet ajustement est positif, car la valeur monétaire des prêts hypothécaires résidentiels en dehors du secteur des ménages est supérieure à la valeur monétaire des prêts hypothécaires non résidentiels au sein du secteur des ménages.

## Couverture

Compte tenu de la couverture intégrée de tous les secteurs de l'économie par les CBN, les actifs hypothécaires résidentiels de certains secteurs enregistrés dans les CBN ne sont pas inclus dans les statistiques de la Banque du Canada sur les prêts hypothécaires. Il s'agit des secteurs des ménages (c.-à-d., les prêts intra-sectoriels), des sociétés privées non financières, des gouvernements et des non-résidents. La Banque du Canada exclut la partie des prêts hypothécaires des ménages qui fait intervenir ces secteurs de contrepartie en particulier, parce qu'ils dépassent la portée des agrégats de la Banque du Canada sur le crédit.

**Tableau 3**  
**Comparaison de la couverture des hypothèques entre les secteurs prêteurs**

	Hypothèques	
	Banque du Canada	Comptes du bilan national
<b>Secteur prêteur</b>		
Banques à charte	inclus	inclus
Émetteurs de titres adossés à des actifs	inclus	inclus
Sociétés d'assurance-biens et de risques divers	inclus	inclus
Sociétés de financement et de prêt à la consommation	inclus	inclus
Autres institutions financières privées	partiel	inclus
Fonds d'investissement	inclus	inclus
Entreprises publiques fédérales et provinciales	inclus	inclus
Régimes de retraite en fiducie	inclus	inclus
Sociétés de fiducie et sociétés de prêts hypothécaires	inclus	inclus
Coopératives de crédit	inclus	inclus
Compagnies d'assurance-vie	inclus	inclus
Fonds distincts des sociétés d'assurance-vie	inclus	inclus
Ménages	exclus	inclus
Sociétés privées non financières	exclus	inclus
Administrations publiques	exclus	inclus
Non-résidents (entités à l'extérieur du Canada)	exclus	partiel

**Légende :**

Inclus : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit.

Partiel : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit, mais l'exercice de réconciliation a révélé que certains prêteurs avaient été omis.

Exclus : le secteur prêteur n'est pas inclus dans les statistiques de crédit.

Sources : Statistique Canada et la Banque du Canada, 2018.

## Différences temporels

La Banque du Canada utilise les données déclarées se rapportant à la moyenne sur une période donnée (la valeur moyenne du stock d'un actif au cours d'une période donnée), alors que Statistique Canada utilise des données déclarées en fin de période (la valeur du stock d'un actif au dernier jour de la période). Ces pratiques entraînent des différences entre les estimations dérivées de chaque source, notamment lorsque de grandes fluctuations de valeur se produisent au cours d'une période ou en fin de période. Même si cette situation est qualifiée d'écart temporel, tout problème lié aux données sera nécessairement inclus dans ce calcul lorsque la réconciliation se fait entre les données de fin de période et de moyenne de la période.

## Crédit à la consommation

Le tableau 4 réconcilie les différences de mesure du crédit à la consommation, à cause des différences de définition. Ce tableau commence avec la valeur du passif de crédit à la consommation des ménages estimés par Statistique Canada. Par la suite, les différences explicables entre les valeurs établies par la Banque du Canada et par Statistique Canada sont calculées. Ces différences proviennent de la classification des prêts, de la méthodologie, des concepts, de la couverture et du calendrier et sont détaillées en dessous du tableau 4. Il s'ensuit une valeur approximative établie par Statistique Canada selon la définition du crédit à la consommation de la Banque du Canada. La dernière colonne présente la différence résiduelle entre la valeur approximative de Statistique Canada et la valeur réelle établie par la Banque du Canada.

**Tableau 4**  
**Rapprochement des estimations du crédit à la consommation réalisées par les Comptes du bilan national (CBN) et par la Banque du Canada**

	Crédit à la consommation									
	Crédits à la consommation selon les CBN – publié <sup>1</sup>	Classification des prêts (plus)	Méthodologique (moins)	Conceptuel (moins)	Couverture (moins)	Calendrier (moins)	CBN approximatif par rapport aux définitions de la Banque du Canada	Crédit à la consommation de la Banque du Canada – publié <sup>2</sup>	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié
	millions de dollars									%
Premier trimestre de 2012	508 234	78 551	3 176	30 547	66 219	-342	487 184	495 207	8 023	1,62
Deuxième trimestre de 2012	515 653	79 893	3 091	30 921	67 900	941	492 694	501 415	8 721	1,74
Troisième trimestre de 2012	524 036	79 132	3 233	31 903	67 094	939	500 000	508 476	8 476	1,67
Quatrième trimestre de 2012	527 886	78 330	3 403	31 899	67 367	501	503 046	511 691	8 645	1,69
Premier trimestre de 2013	526 844	80 949	3 328	32 487	68 596	-284	503 665	507 589	3 924	0,77
Deuxième trimestre de 2013	534 018	81 229	3 699	32 452	69 699	942	508 455	512 199	3 744	0,73
Troisième trimestre de 2013	540 354	82 693	3 258	33 365	71 444	857	514 122	516 411	2 289	0,44
Quatrième trimestre de 2013	544 864	82 517	3 571	34 219	72 622	628	516 342	519 316	2 974	0,57
Premier trimestre de 2014	543 233	84 326	3 513	33 609	74 314	400	515 723	517 659	1 936	0,37
Deuxième trimestre de 2014	552 592	83 735	3 614	32 241	75 613	1 551	523 309	523 983	674	0,13
Troisième trimestre de 2014	558 650	85 200	3 780	32 785	76 790	1 125	529 371	529 692	321	0,06
Quatrième trimestre de 2014	562 029	85 870	3 695	32 684	78 421	576	532 523	535 087	2 564	0,48
Premier trimestre de 2015	560 408	87 488	3 799	33 356	78 736	328	531 678	533 358	1 680	0,32
Deuxième trimestre de 2015	568 361	93 252	4 057	38 244	79 761	1 384	538 168	540 849	2 681	0,50

**Tableau 4**  
**Rapprochement des estimations du crédit à la consommation réalisées par les Comptes du bilan national (CBN) et par la Banque du Canada**

	Credat à la consommation							Crédit à la consommation de la Banque du Canada – publié <sup>2</sup>	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié	Différence entre CBN approximatif et la Banque du Canada publié
	Crédits à la consommation selon les CBN – publié <sup>1</sup>	Classification des prêts (plus)	Méthodologique (moins)	Conceptuel (moins)	Couverture (moins)	Calendrier (moins)	CBN approximatif par rapport aux définitions de la Banque du Canada			
	millions de dollars									%
Troisième trimestre de 2015	574 192	94 126	4 186	39 090	80 787	513	543 742	546 086	2 344	0,43
Quatrième trimestre de 2015	576 753	94 960	4 708	39 683	81 469	-253	546 106	549 176	3 070	0,56
Premier trimestre de 2016	576 046	98 010	4 755	41 437	83 730	78	544 057	549 020	4 963	0,90
Deuxième trimestre de 2016	588 557	99 181	5 158	41 632	84 905	1 634	554 409	560 357	5 948	1,06
Troisième trimestre de 2016	592 321	98 823	5 059	42 256	84 032	351	559 447	567 239	7 792	1,37
Quatrième trimestre de 2016	598 978	100 541	5 058	44 089	83 771	173	566 427	572 950	6 523	1,14
Premier trimestre de 2017	599 572	102 188	5 744	43 704	85 424	185	566 703	573 100	6 397	1,12
Deuxième trimestre de 2017	614 562	103 480	4 407	42 921	86 871	2 323	581 520	586 860	5 340	0,91
Troisième trimestre de 2017	622 235	103 633	4 339	43 424	87 368	684	590 053	596 965	6 912	1,16

1. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 378-0121 (v62693986).

2. Extrait le 15 mars 2018, tableau CANSIM 176-0027 (v122698).

Sources : Statistique Canada et la Banque du Canada, 2018.

## Différences de classification

Dans le cadre des CBN, la mesure du crédit à la consommation des ménages comprend seulement le financement lié à la consommation courante, alors que le financement des dépenses de placement financier et d'investissement en capital est incorporé dans une catégorie distincte pour les prêts non hypothécaires autres que le crédit à la consommation. Les deux catégories combinées constituent la totalité de l'endettement non hypothécaire du secteur des ménages tel qu'il est défini dans les CBN. En revanche, la Banque du Canada inclut dans sa mesure du crédit à la consommation les emprunts liés aux trois catégories de dépenses.

## Différences méthodologiques

Puisque les données de Statistique Canada sont présentées sur une base débiteur-crancier, les prêts douteux apparaissent toujours comme des actifs et des passifs dans les livres du débiteur et du créancier exprimés à leur pleine valeur exceptionnelle (bruts des montants douteux). En revanche, les données de la Banque du Canada sur les prêts sont nettes des provisions douteuses parce qu'elles mesurent la valeur du prêt que le créancier anticipe de recouvrer. Par conséquent, toutes choses étant égales par ailleurs, l'estimation des CBN a tendance à être plus élevée.

## Différences conceptuelles

Dans les CBN, les entreprises non constituées en sociétés sont comprises dans le secteur des ménages. Pour cette raison, les prêts non hypothécaires comprennent les prêts consentis aux entreprises non constituées en sociétés, alors qu'ils sont exclus de la mesure des crédits à la consommation estimée par la Banque du Canada.

## Différences de couverture

Les agrégats du crédit de la Banque du Canada ne couvrent pas les prêts de certains des secteurs compris dans les CBN. Il s'agit par exemple des prêts étudiants et des prêts agricoles consentis par des gouvernements, le crédit-bail d'automobiles proposés par des sociétés privées non financières, et certains prêts consentis par des coopératives de crédit et d'autres institutions financières privées.

**Tableau 5**

### Précisions sur les différences de couverture entre les Comptes du bilan national et la Banque du Canada en matière de crédit à la consommation

	Détails de la couverture du crédit à la consommation			
	Couverture (moins)	Couverture – crédit-bail (moins)	Couverture – prêts étudiants (moins)	Couverture – autres (moins)
	millions de dollars			
Premier trimestre de 2012	66 219	7 313	20 038	38 868
Deuxième trimestre de 2012	67 900	7 546	20 366	39 988
Troisième trimestre de 2012	67 094	7 779	20 692	38 623
Quatrième trimestre de 2012	67 367	8 013	21 020	38 334
Premier trimestre de 2013	68 596	8 274	21 347	38 975
Deuxième trimestre de 2013	69 699	8 689	21 696	39 314
Troisième trimestre de 2013	71 444	9 104	22 044	40 296
Quatrième trimestre de 2013	72 622	9 520	22 394	40 708
Premier trimestre de 2014	74 314	9 984	22 742	41 588
Deuxième trimestre de 2014	75 613	10 531	22 793	42 289
Troisième trimestre de 2014	76 790	11 078	22 842	42 870
Quatrième trimestre de 2014	78 421	11 626	22 891	43 904
Premier trimestre de 2015	78 736	12 207	22 940	43 589
Deuxième trimestre de 2015	79 761	12 632	23 168	43 961
Troisième trimestre de 2015	80 787	13 058	23 397	44 332
Quatrième trimestre de 2015	81 469	13 483	23 626	44 360
Premier trimestre de 2016	83 730	13 949	23 853	45 928
Deuxième trimestre de 2016	84 905	14 226	24 287	46 392
Troisième trimestre de 2016	84 032	14 504	24 523	45 005
Quatrième trimestre de 2016	83 771	14 781	24 762	44 228
Premier trimestre de 2017	85 424	15 274	25 003	45 147
Deuxième trimestre de 2017	86 871	15 561	25 289	46 021
Troisième trimestre de 2017	87 368	15 849	25 539	45 981

Sources : Statistique Canada et la Banque du Canada, 2018.

**Tableau 6****Comparaison de la couverture du secteur de prêt en ce qui a trait aux crédits à la consommation et aux prêts non hypothécaires**

	Crédit à la consommation et prêts non hypothécaires	
	Banque du Canada	Comptes du bilan national
<b>Secteur prêteur</b>		
Banques à charte	inclus	inclus
Émetteurs de titres adossés à des actifs	inclus	inclus
Sociétés d'assurance-biens et de risques divers	zéro	zéro
Sociétés de financement et de prêt à la consommation	inclus	inclus
Autres institutions financières privées	partiel	inclus
Fonds d'investissement	zéro	zéro
Entreprises publiques fédérales et provinciales	partiel	inclus
Régimes de retraite en fiducie <sup>1</sup>	zéro	zéro
Sociétés de fiducie et sociétés de prêts hypothécaires	inclus	inclus
Coopératives de crédit <sup>2</sup>	partiel	inclus
Compagnies d'assurance-vie	inclus	inclus
Fonds distincts des sociétés d'assurance-vie	inclus	zéro
Ménages	exclus	enregistrés sur une base nette
Sociétés privées non financières	exclus	inclus
Administrations publiques	exclus	inclus
Non-résidents (entités à l'extérieur du Canada)	exclus	zéro

1. Le secteur n'est pas détenteur de créances à l'égard des ménages. Il prête plutôt à des entités autres que des ménages.

2. La méthodologie de la Banque du Canada sur la statistique du crédit part du principe que les coopératives de crédit centrales ne détiennent aucun actif financier dont les ménages seraient débiteurs. La méthodologie sera examinée à la lumière des conclusions de cette étude.

**Légende :**

Inclus : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit.

Zéro : il n'y a aucun prêt dans cette catégorie provenant de ce secteur prêteur. S'il y avait des prêts, ils seraient inclus.

Partiel : le secteur prêteur est inclus dans les statistiques de crédit, mais l'exercice de réconciliation a révélé que certains prêteurs avaient été omis.

Exclus : le secteur prêteur n'est pas inclus dans les statistiques de crédit.

Enregistrés sur une base nette : les prêts intra-sectoriels consentis des ménages aux ménages sont indiqués sur une base nette.

Source : Statistique Canada et la Banque du Canada, 2018.

**Écarts temporels**

La Banque du Canada utilise les données déclarées par rapport à la moyenne sur une période donnée (la valeur moyenne du stock d'un actif au cours d'une période donnée), alors que Statistique Canada utilise des données déclarées en fin de période (la valeur du stock d'un actif au dernier jour de la période). Ces pratiques entraînent des différences entre les estimations dérivées de chaque source, notamment lorsque de grandes fluctuations de valeur se produisent au cours d'une période ou en fin de période. Même si cette situation est qualifiée d'écart temporel, tout problème lié aux données sera nécessairement inclus dans ce calcul lorsque la réconciliation se fait entre les données de fin de période et de moyenne de la période.